

Union Patriotique

DU RHONE

BULLETIN OFFICIEL PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

et envoyé gratuitement à tous les membres donateurs, souscripteurs et associés

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

au Siège social :

5, place de la Miséricorde, Lyon

Abonnement facultatif : 2 francs

Français ! rien que Français !

V. DE LAPRADE.

LES ADHÉSIONS ET ABONNEMENTS

sont également reçus

5, place de la Miséricorde, Lyon

Le mardi de chaque semaine
de 7 à 9 h. du soir

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU COMITÉ

Réunion mensuelle du 22 août.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Sanaoze, président.

CONDOLÉANCES

Une lettre de condoléances a été adressée, au nom du Comité, à M. Pondeveaux, président de la société des Anciens Légionnaires du Rhône.

MONUMENT ANSTETT

Le monument à élever sur la tombe de notre regretté J.-Ph. Anstett est arrivé à la période d'exécution; le jour de l'inauguration sera prochainement fixé.

LES FÊTES DE LAUSANNE

MM. Chambard-Hénon et Kœnig présentent le compte rendu des fêtes de Lausanne où l'*Union patriotique du Rhône* a été accueillie de la façon la plus chaleureuse, comme, du reste, toutes les délégations françaises.

Une médaille commémorative, frappée en 1871, à Lausanne, lors de l'inauguration du monument élevé aux internés décédés, a été remise à l'*Union patriotique*.

DÉLÉGATIONS

Malgré la période des vacances, le Comité s'efforcera d'être représenté aux fêtes suivantes auxquelles il est invité :

27 août. — Tir d'Heyrieu ; Touristes de Miribel.

3 septembre. — *Vigilante fraternelle* ; *Lyonnaise*.

10 septembre. — *Espérance*, Saint-Etienne ; Compagnie de Sauvetage, Lyon.

17 septembre. — *Eclair* (section de Villeurbanne), remise du drapeau ; *Vaillante*, Lyon ; *Enfants du Rhône*.

DEMANDES DE PRIX

Des prix sont votés à la Société de tir de l'Armée territoriale de Lyon (concours de 1893).

Des volumes et diplômes sont accordés à la *Vigilante fraternelle*, à la *Vaillante* et à l'*Espérance*, de Saint-Etienne.

La séance est levée à 10 heures 40.

LES FÊTES DE LAUSANNE

En souvenir de la réception offerte l'an dernier, à Lyon, aux gymnastes de Lausanne, ceux-ci avaient invité les Sociétés lyonnaises à participer, les 12-13 août, à la fête cantonale vaudoise de gymnastique.

L'*Union patriotique du Rhône* et l'*Association gymnastique de Lyon et du Rhône* se sont fait un devoir de répondre à la cordiale invitation qui leur était adressée; sept sociétés de Lyon, plus l'*Union helvétique*, avaient fourni un contingent de cent cinquante gymnastes environ.

Partis de Lyon, le samedi 12 août, les Lyonnais sont venus en bateau depuis Genève et sont arrivés à 9 heures du matin à Ouchy où une première réception a eu lieu.

Une nombreuse délégation suisse s'était jointe aux Sociétés françaises de Lausanne venues au devant de leurs compatriotes, qui sont reçus aux sons vibrants de la *Marseillaise*.

Le cortège s'est aussitôt rendu au cimetière de Montoie, où reposent 54 soldats français internés en 1870-71, pour y déposer la magnifique couronne de l'*Union patriotique du Rhône*.

Trouvera-t-on jamais cérémonie plus touchante que celle de ces jeunes Français, mieux dressés que leurs devanciers, allant porter au courage vaincu les consolations de l'espérance invincible dans les destinées de la patrie ?

Le monument est entouré d'une forêt de drapeaux tricolores et suisses, les clairons sonnent aux champs, toutes les têtes sont découvertes.

M. Giraud, président de la Société française de bienfaisance, remercie les Lyonnais d'avoir bien voulu se souvenir du monument élevé en l'honneur des soldats morts en 1871. Il remet une médaille commémorative du séjour des internés au vice-président de l'*Union patriotique du Rhône*, M. Chambard-Hénon, qui adresse à la colonie française de chaleureux remerciements et témoigne à la Suisse de la sympathie de tous les Français.

Après le dépôt de la couronne, le cortège défile aux accents de nos airs nationaux, puis du chant des Allobroges :

Je te salue, ô terre hospitalière

Où le malheur trouva protection.

Les Lyonnais conduits par leurs amis et leurs compatriotes, entraînés par les airs enlevants de la Fanfare française, directeur M. Glasson, se dirigent alors sur Lausanne et le terrain de fête, place de la Riponne.

La bienvenue est souhaitée aux Lyonnais par M. Carrard, au nom de tous les Suisses et Vaudois.

M. Kœnig, entouré de MM. Chambard-Hénon, Grosset, Mège, Louis Parant, Mermillon, Berthier, J. et L. Gallien, Chanal, Dolbeau, Calliet, Bédon, etc., a répondu par une allocution que nous trouvons dans la *Revue de Lausanne*.

Chers amis Suisses,

A mesure que s'abrégeait pour nos cœurs impatients la distance toujours trop longue qui nous sépare, il me revenait à l'esprit les strophes d'un de vos beaux chants patriotiques :

Et vers ces bords quel souffle les amène ?
C'est le vent de la fraternité.

Oui, chers amis, c'est le sentiment de la fraternité qui nous conduit auprès de vous.

Et ce sentiment qui nous anime et dont nous vous apportons l'expression chaleureuse, ce sentiment est partagé par la France entière.

Suisse et France, nations à jamais unies, vos âmes se reflètent l'une l'autre avec loyauté et sincérité, comme le bleu miroir des lacs de l'Helvétie reflète l'azur du ciel.

Les peuples suisse et français suivent depuis des siècles la même voie orientée vers l'idéal. Leur sang s'est mêlé sur plus d'un champ de bataille pour la noble cause de la justice, de la liberté, du progrès, de la civilisation.

Rien ne pourra les séparer, et ils sauront résoudre toutes les questions qui les intéressent en frères, en amis, sans intermédiaire, avec le souci de l'équité la plus grande.

Et c'est parce que nous avons conscience de cet attachement fraternel que nous sommes venus avec joie au rendez-vous de la Société cantonale vaudoise de gymnastique.

A votre tour nous vous prions de prendre date dès aujourd'hui pour la 20^e fête fédérale de l'Union des sociétés de gymnastique de France qui aura lieu à Lyon en mai 1894.

Venez nombreux, chers amis vaudois, chers amis suisses, nous vous y réservons la plus cordiale des réceptions. Du reste, nous renouvellerons, comme il convient, cette invitation amicale; nous l'adresserons à la Société fédérale, à tous les cantons, et nous espérons que vous y répondrez comme le peut une nation initiatrice de l'éducation physique.

Cette première partie de ma tâche terminée, laissez-moi vous présenter le salut fraternel de l'Union patriotique du Rhône qui a eu le plaisir de recevoir, à Lyon, l'an passé, la section Bourgeoise de Lausanne. Je dois, en particulier, vous exprimer tous les regrets de notre ami et président, M. Félix Sanaoze, qui a éprouvé un véritable chagrin de ne pouvoir participer à cette agréable sortie.

L'Association de gymnastique de Lyon et du Rhône, de fondation récente, a été également heureuse et fière d'être invitée, et son président ici présent, M. le capitaine Mège, me charge de vous exprimer sa fraternelle gratitude.

Donc, au nom de l'Union patriotique du Rhône, de l'Association de gymnastique de Lyon et du Rhône, au nom de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, salut fraternel et cordial à vous tous, chers gymnastes de toutes les sections vaudoises.

Salut et prospérité à toi, libre Helvétie, si grande par le patriotisme, l'intelligence et l'activité de tes enfants; à toi, riant canton de Vaud, qui nous offre aujourd'hui dans Lausanne, ta gracieuse capitale, une si généreuse hospitalité!

Je lève mon verre à l'amitié, à la fraternité qui unira toujours la patrie des Winkelried, des Nicolas de Flue, des Davel des Dufour au pays des Duguesclin, des Jeanne d'Arc, des Carnot.

Vive la Suisse!

Vivent Lausanne et le canton de Vaud!

Vive la Société cantonale vaudoise de gymnastique!

Après cette réception, les concours ont commencé, pour ne se terminer que le dimanche soir.

En voici les résultats pour les Sociétés françaises :

Prix couronnés : 1^{er} *Touristes Lyonnais*; 2^e *Union helvétique*; 3^e *Comtoise*, Besançon; 4^e *Eclair*, Lyon; 5^e *Française*, Lyon. — Prix simples : 6^e *Jeune France*, Lyon; 7^e *Avant-Garde*, Lyon.

Prix spécial : *Association de gymnastique de Lyon et du Rhône*, une coupe en argent et une carabine.

Canne et bâton : 1^{er} *Eclair*; 2^e *Jeune France*.

Pyramides : 1^{er} *Avant-Garde*, Lyon; 2^e *Touristes Lyonnais*.

Prix de direction : 1^{er} M. Bédon, moniteur de l'Association de Lyon et du Rhône et de la *Jeune France*; 2^e M. A. Lambrechts, *Touristes Lyonnais*; 3^e M. Colombet, *Avant-Garde*.

L'Association de gymnastique de Lyon et du Rhône a offert à titre de souvenir, une grande couronne au feuillage vert et argent, les couleurs du canton de Vaud, à la Société cantonale vaudoise de gymnastique et à son aimable président, M. Jacottet.

Les Lyonnais et l'Union helvétique ont eu aussi l'occasion de féliciter chaleureusement la Bourgeoise de Lausanne de ses brillants succès et lui ont remis de la part de notre sculpteur Pagny, une belle photographie du groupe des Enfants du Rhône.

Tels sont, brièvement racontés, les détails du voyage de nos Lyonnais à Lausanne; cette excursion, en dehors de tous les excellents résultats qu'elle produira assurément une

large participation des sociétés vaudoises à la 20^e fête fédérale de gymnastique à Lyon, en 1894.

C'est également l'assurance qu'a obtenue M. Kœnig de la plupart des Sociétés de Genève, et notamment de M. Fessler, président de la Société cantonale genevoise.

Ce que nous renonçons à décrire, c'est la sympathie fraternelle, les témoignages de sincère et cordiale amitié qui ont accueilli tous les Lyonnais à Lausanne.

Nos gymnastes n'oublieront certainement pas qu'ils ont là une nouvelle revanche à prendre.

LA PRUSSE ET L'UNITÉ ALLEMANDE

La Question d'Alsace-Lorraine

— FIN —

Quand, le 14 avril 1860, eut lieu le plébiscite sur la cession à la France, en Savoie la proportion fut de mille *oui* contre un *non*. A Nice, le chiffre des électeurs inscrits s'élevant à 7.500, on compta 6.848 votants, sur lesquels 6.810 acceptèrent l'annexion, 11 seulement la rejetèrent; 27 bulletins furent déclarés nuls.

Aussi, après cette ratification solennelle des populations, Cavour, le 8 mai 1860, s'adressait de nouveau au marquis d'Azeglio en ces termes :

« Nous n'avons cédé la Savoie et Nice que parce que, à tort ou à raison, nous sommes convaincus que ces pays ne font pas partie de la nationalité italienne. »

Dira-t-on qu'au dix-septième siècle la France s'est appropriée, elle aussi, l'Alsace par la guerre, par cette raison du plus fort répudiée aujourd'hui ? Certes oui. Mais l'anachronisme saute aux yeux. A l'époque de Richelieu et de Louis XIV, le droit international justifiait ce mode d'acquisition, toutes les puissances le pratiquaient sans scrupule; les nations n'avaient pas encore la conscience claire et réfléchie d'elles-mêmes, elles réclamaient rarement contre le transfert d'une domination à une autre. Dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle le progrès des idées et des mœurs amené la réprobation complète d'actes autrefois considérés comme légitimes et parfaitement réguliers. Ne transportons pas nos principes actuels dans les siècles passés, et d'autre part, ne conformons pas notre conduite aux théories d'un autre âge. Si notre philosophie politique avait des effets rétroactifs, quel est donc l'Etat qui ne se disloquerait pas tout aussitôt ? La Prusse notamment, produit d'une série de conquêtes et de marchés, se briserait sur l'heure en mille morceaux.

Avant 1648, date des traités de Westphalie, l'Alsace, possession autrichienne, relevait de l'empire germanique. En réalité elle ne tenait pas du tout à rester autrichienne, et très peu à rester allemande. Elle avait surtout le souci de ses franchises locales. Louis XIV lui en assura la jouissance pleine et entière. Aussi se montra-t-elle très vite française de cœur. Strasbourg, réuni à la France seulement en 1681, célébrait, dès les dernières années du siècle, les victoires de nos soldats par des illuminations. Dès 1709, aux conférences de la Haye, le baron de Schmettau, ministre du roi de Prusse, Frédéric 1^{er}, rendait un public et éclatant témoignage du patriotisme français des Alsaciens.

Suivant ce diplomate, « il est notoire que les habitants de l'Alsace sont plus Français que des Parisiens, et que le roi de France est si sûr de leur affection à son service et à sa gloire qu'il leur ordonne de se fournir de fusils, de pistolets, de hallebardes, d'épées, de poudre et de plomb, toutes les fois que le bruit court que les Allemands ont dessein de passer le Rhin, et qu'ils courent en foule sur les bords du Rhin pour en empêcher ou du moins disputer le passage à la nation germanique, au péril évident de leurs propres vies, comme s'ils allaient en triomphe. En sorte que l'empereur et l'empire doivent être persuadés qu'en reprenant l'Alsace... ils ne trouveront qu'un amas de terre morte pour l'auguste maison d'Autriche, et qui couvrera un brasier d'amour pour la France et de fervents desirs pour le retour de son règne en ce pays. »

Aussi, au commencement de la Révolution, l'Assemblée constituante n'avait aucune contradiction à redouter, quand elle faisait hautement cette déclaration : « Le peuple alsacien s'est uni au peuple français parce qu'il l'a voulu; c'est donc sa volonté seule et non le traité de Münster qui a légitimé l'union. »

Mais la France n'aurait-elle pas d'une certaine façon mérité la spoliation dont elle fut victime, en provoquant la Prusse en 1870 ? Grâce à Dieu, cette légende calomnieuse d'une agression française est aujourd'hui finie, bien finie. Napoléon III et son gouvernement ne seront pas absous par l'histoire.

Mais, au bout du compte, c'est Bismarck qui a véritablement déchainé la guerre en falsifiant avec une audace criminelle la fameuse dépêche d'Ems. Lui-même l'avoue; les *Hamburger Nachrichten*, son journal, lui en font un titre de gloire. Nous possédons d'ailleurs le texte des deux dépêches d'Ems, de la dépêche authentique et de la dépêche arrangée. Les ayant comparées, nous ne pouvons que nous écrier avec le *Daily News*: « Il est abominable que la responsabilité morale du plus grand crime de l'histoire ait été si longtemps déplacée. »

Nous ne pouvons que nous associer aux appréciations de la *Germania*, une feuille d'outre-Rhin: « Tout Allemand sentira une rougeur de honte en constatant que l'Allemagne a été indignement trompée au sujet de la cause de la guerre de 1870, guerre que M. de Bismarck a non seulement désirée, mais qu'il a amenée par tous les moyens. Les bons Allemands sont allés se battre, animés de la conviction qu'il s'agissait d'une guerre sainte de défense patriotique contre une attaque frivole et injustifiée des Français, et qu'ils défendaient l'honneur du roi Guillaume grossièrement insulté par la France. Et tous ces bons Allemands n'étaient que des marionnettes dans la main de l'homme de fer et de sang, dont la politique n'admettait aucun frein moral. »

Ecoutez la communication faite par l'ancien chancelier lui-même à la *Nouvelle Presse libre* de Vienne. Elle est singulièrement intéressante et instructive.

Bismarck raconte d'abord qu'en juillet 1870 « le moment paraissait tout désigné à la Prusse pour faire blanc de son épée » La dépêche d'Ems arriva comme il dinait avec Moltke, le directeur du grand état-major, et Roon, le ministre de la guerre. « Quand j'eus donné lecture de cette dépêche, Roon et Moltke laissèrent tomber d'un même mouvement couteau et fourchette sur la table et reculèrent leur chaise.

Il y eut un long silence. Nous étions tous profondément abattus. Nous avions le sentiment que l'affaire se perdait dans les sables. Je m'adressai alors à Moltke et à Roon pour savoir si l'armée prussienne était prête à commencer la guerre avec la plus grande probabilité de succès. Leur réponse fut pleinement affirmative. « Eh! bien, alors, continuez tranquillement à manger, » dis-je à mes deux commensaux. Je m'assis à une petite table ronde en marbre qui était placée à côté de la table où l'on mangeait; je relus attentivement la dépêche, je pris mon crayon et je rayai délibérément tout le passage où il était dit que Benedetti avait demandé une nouvelle audience, etc. Je ne laissai subsister que la tête et la queue. Maintenant la dépêche avait un tout autre air. Je la lus à Moltke et à Roon dans la nouvelle rédaction que je lui avais ainsi donnée. Ils s'écrièrent tous deux: « Magnifique! Cela va produire son effet! » — Nous continuâmes à manger avec le meilleur appétit. »

Ne suffit-il pas d'ailleurs d'avoir parcouru l'histoire pour savoir qu'en 1814 et 1815 les Prussiens réclamaient déjà l'Alsace et la Lorraine avec un acharnement féroce? qu'en 1848 le Parlement de Francfort parlait aussi de nous les enlever?

En 1870, avant l'ouverture des hostilités, à la date du 17 juillet, M. Rothan écrivait de Hambourg: « D'après les nouvelles de Berlin, l'enthousiasme y serait indescriptible, personne n'y douterait du succès, et la conquête de l'Alsace y serait considérée par avance comme un fait accompli. »

Moltke et le parti militaire brûlaient de compléter la défaite de l'Autriche par celle de la France, dès 1867, lors de l'affaire du Luxembourg. Quand celle-ci fut, à leur grand dépit, résolue pacifiquement, ils considérèrent la partie comme seulement ajournée, et Moltke employa activement l'hiver de 1868 à 1869 à rédiger un nouveau projet d'opérations contre nous; il le remit au roi Guillaume au printemps de 1869.

La préméditation est donc bien établie. Ce n'est pas la France qui a provoqué la Prusse en 1870. C'est la Prusse qui, convoitant depuis longtemps l'Alsace et la Lorraine, désirait et préparait ardemment la guerre, tandis que nous nous endormions dans une fausse sécurité, bercés par des rêves imprudemment généreux d'humanité et de paix perpétuelle.

En maintenant nos revendications touchant Metz et Strasbourg, nous défendons par conséquent les principes de justice et d'équité, la cause des peuples, contre l'esprit de conquête. Renoncer sur ce point, ce serait abdiquer devant la force brutale. Et le jour où le règne de la force serait définitif, la civilisation reculerait, l'Europe retomberait dans la barbarie.

Aucune nation ne peut rester impunément indifférente devant les violations du droit. Chacune a, outre ses intérêts, sa part de mission libérale et civilisatrice; pour l'accomplir, il faut que, loin d'absoudre l'iniquité triomphante, elle en poursuive toujours et partout le redressement. A cette condition, et à cette condition seulement, toutes garderont, avec leur dignité et leur moralité, la garantie de leur tranquillité et de leur repos.

Nous, Français, nous ne parlons pas de revanche, mais de justice et de réparation. Nous saurons d'ailleurs attendre du temps et des circonstances la réalisation de nos espérances les plus chères. Par raison supérieure, pour ne pas troubler la paix du monde, la paix, cette chose précieuse et sainte, nous ajournons, sans les laisser se prescrire, nos légitimes revendications. Nous avons confiance dans l'avenir, dans la justice immanente de l'univers.

Nous convions les peuples libres et désintéressés à conclure avec nous une ligue du bien public, pour écarter les causes de conflit armé entre les puissances, pour amener la solution à la fois pacifique et équitable de tous les différends.

Fidèle aux principes de 1789, la République française renonce à toute pensée de conquête. Elle n'emploiera pas ses forces restaurées à usurper le bien d'autrui. Mais elle veut rentrer en possession de son propre bien; et, si on ne lui en donne pas d'autre moyen, elle n'hésitera pas, l'heure venue, à jeter une fois encore la vieille épée de Brennus dans la balance des affaires humaines. Elle veut, elle doit reprendre son rang parmi les Etats européens, dans l'intérêt même de la civilisation et du progrès, pour le plus grand avantage de tous les faibles, de tous les opprimés, que notre patrie a toujours protégés et défendus, en prodiguant, sans compter, son or et le sang de ses enfants.

J. DONTENVILLE.

Fédération des Sociétés Alsaciennes-Lorraines DE FRANCE ET DES COLONIES

Le Comité central de la Fédération des Sociétés Alsaciennes-Lorraines de France et des Colonies, justement ému de la pénible situation qui est faite aux légionnaires alsaciens-lorrains qui reviennent de nos colonies, sans abri, sans ressources et sans emploi, et auxquels le retour au pays natal est interdit, a décidé, dans sa dernière réunion, de faire un pressant appel aux industriels et commerçants pour les prier de lui communiquer les emplois, si minimes qu'ils soient, dont ils pourraient disposer en faveur de ces infortunés compatriotes.

Il va sans dire que le Comité de la Fédération s'engage à ne donner de recommandations qu'aux Alsaciens-Lorrains qui auront fourni des preuves de leurs aptitudes professionnelles et qui seront munis de certificats qui ne peuvent laisser aucun doute sur leur moralité.

Les offres et les demandes d'emplois sont reçues par le Secrétaire de la Fédération, M. A. Saudemont, 16, rue Deguerry (XI^e Arrondissement) à Paris, où les intéressés peuvent se présenter les mardis et vendredis, de 6 à 8 heures du soir.

NÉCROLOGIE

M. Auguste RAFFIN

Les funérailles de M. Auguste Raffin professeur de gymnastique, directeur de la *Française*, ont eu lieu le 29 août, à 5 heures du soir.

Un cortège imposant de plus de deux mille personnes a accompagné à sa dernière demeure ce modeste et dévoué serviteur de la patrie.

La *Française*, tout entière, drapeau en tête, avait tenu à rendre hommage à celui qui l'a si souvent conduite au succès dans les nombreux concours auxquels elle a pris part.

Beaucoup d'anciens sociétaires, de membres honoraires et d'amis témoignaient par leur présence de leurs sympathies pour le défunt.

Toutes nos sociétés de gymnastique, l'*Association de Lyon et du Rhône*, l'*Union des Sociétés de gymnastique de France*, l'*Union Patriotique du Rhône* étaient représentées par d'importantes délégations. Plusieurs d'entre elles, notamment, les *Volontaires Croix-Roussiens*, l'*Alsace-Lorraine*, les *Touristes Lyonnais*, l'*Etendard*, la *Jeune France*, etc., figuraient à la cérémonie par des sections de gymnastes en tenue.

Ou remarquait de magnifiques couronnes offertes par les sociétaires de la *Française*, par les sociétés de gymnastique, entre autres les *Excursionnistes Lyonnais*, etc.

A citer parmi les assistants :

MM. Parmentier et Kœnig, président et secrétaire général de l'*Union de France*; M. Sanaoze, président de l'*Union Patriotique du Rhône*; M. Chargnioux, ancien président; M. l'adjudant Vivier; les présidents et moniteurs des Sociétés de Lyon; MM. Pugins et Portail; M. Hébrard, président de l'*Avant-Garde*; MM. Tharin, Dolbeau, Jacob et Lambrechts, des *Touristes*; M. Honoré, de la *Martiale*; MM. Coindre, Vinsson, Verdier et Pellet, de l'*Alsace-Lorraine*; MM. Péchin et Villard, de la *Sentinelle*; MM. Cornu et Staron, des *Excursionnistes*; M. Péliissier, de la *Vaillante*; MM. Buisson et Borget, des *Volontaires Croix-Roussiens*; M. Schaan, de la *Patriote* de Saint-Chamond; MM. Vernay et Rouch des *Enfants du Rhône*; Perrot, sous-officier instructeur à l'école de Joinville le Pont; MM. Fichet et Rivoire, de l'*Éclair*; MM. Larrivé, Lepin et Romary; MM. Chanal et Fulchiron, de la *Lyonnaise*, etc., etc.

Des discours ont été prononcés par MM. Grosset et Kœnig.

Tous deux ont retracé la vie d'abnégation et de dévouement de l'homme de cœur qui, depuis trente ans, consacrait ses efforts à l'enseignement de l'éducation physique dans nos établissements scolaires et dont le zèle, apporté à la bonne direction de la *Française*, lui avait mérité d'être décoré des palmes académiques.

Ces discours, prononcés devant la tombe si prématurément ouverte du regretté directeur de la *Française*, ont laissé l'assistance sous le coup d'une vive et profonde émotion.

AU PETIT SOLDAT DE SAINT-AIL



Tu reposes mieux que là-bas,
A présent, en terre française,
Car tu dormais mal à ton aise
Avec les autres, n'est-ce pas ?

On te devait bien cette joie.
Es-tu content de notre accueil,
Maintenant que sur ton cercueil
C'est ton cher drapeau qui flambloie ?

Demeure en paix, jusqu'au moment
Où sonnera l'heure propice
De l'inéluctable Justice
Et du suprême châtement;

Alors, dans tes orbites vides
Passeront des éclairs joyeux,
Devant le galop furieux
Des Teutons fuyards et livides.

Et, qui sait ? ton cœur transporté
Se mettant à battre peut-être,
Tu sentiras frémir ton être
Pour un instant ressuscité.

Lucien Chotel.

JOURNAL DU SOLDAT

Hebdomadaire, 5 centimes le Numéro

RÉDACTION ET ADMINISTRATION: Passage du Casino

NANCY

Abonnement : 3 francs par an

VINS DE CHAMPAGNE

Maison RUINART Père et Fils, de RHEIMS

(Fondée en 1729)

✦ **J. BOURDON** ✦

AGENT GÉNÉRAL POUR LA RÉGION :

6, Place Kléber, 6
LYON



CABINET DENTAIRE

CROUZET, DENTISTE

21, place de la Croix-Rousse, LYON

Gautérisation des CARIES DENTAIRES évitant toutes EXTRACTIONS
Spécialité de POSE DE DENTS sans Crochets ni EXTRACTION DE RACINES

TOUTES LES PIÈCES SORTANT DE LA MAISON SONT GARANTIES 10 ANS SUR FACTURE

Consultation de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DES FÊTES ET CONCOURS

G. DARTIES

LYON — Rue St-Pierre-de-Vaise, 70 — LYON

Installations pour Concours agricoles, hippiques, de Musique, de Gymnastique, de tir, etc.; — Expositions d'horticulture, Comices agricoles: — Carrousels, Régates, Feux d'artifices, Mâts vénitiens, Trophées de drapeaux: Tourniquets-compteurs, etc.

ARMES

V. VERNEY-CARRON & Cie

8, Rue des Archers, LYON

SPÉCIALITÉ D'ARMES DE GUERRE, CHASSE
ET TIR DE PRÉCISION
FOURNISSEURS DES SOCIÉTÉS DE TIR

Articles de Chasse

Le Gérant : FÉLIX SANAoze.